



CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Valoriser les potentiels, les dynamiques constructives de l'Afrique

www.afrique-demain.org



EAU ET ASSAINISSEMENT, EN AFRIQUE ET MEDITERRANEE
35 RECOMMANDATIONS POUR DE NOUVEAUX MODELES DE PARTENARIAT

Octobre 2019





Les 35 recommandations sont issues des expériences professionnelles des intervenants à la Grande Rencontre organisée par la CADE (dirigée par Roland Portella) en partenariat avec Eau Vive Internationale (dirigée par Jean Bosco Bazié) le 11 février 2019 au Conseil Supérieur du Notariat, à Paris, intitulée « Eau, Assainissement, en Afrique et Méditerranée : nouveaux modèles de partenariats public-privés ». Ces recommandations se fondent aussi sur quelques recherches effectuées par les dirigeants de la CADE sur le sujet et elles témoignent de leurs expériences dans les domaines de la transition écologique, des évaluations des politiques publiques, du développement des entreprises.

SOMMAIRE

I - Chiffres et repères, p. 3

II - 35 Recommandations, p. 6

III - Cadres d'analyse et Indicateurs, p. 11

IV - Exemple de programmes et d'initiatives, p. 12

V - Organismes intervenants et partenaires à la Grande Rencontre de la CADE sur l'eau et l'assainissement, p. 13

VI - Présentation de la CADE, p. 14

VII - Présentation d' Eau Vive Internationale, p. 15

VIII - Contacts, p. 17



I - CHIFFRES ET REPERES

Déficit de financement annuel qui entrave la réalisation d'infrastructures d'eau en Afrique : entre 43 et 53 milliards de dollars

2,1 milliards de personnes, soit 30 % de la population mondiale, n'ont toujours pas accès à des services d'alimentation eau potable à consommation domestique

4,5 milliards de personnes, soit 60 %, de la population mondiale, ne disposent pas de services d'assainissement gérés en toute sécurité. Source OMS

320 millions de personnes en Afrique n'ont toujours pas accès à de l'eau potable répondant aux normes d'hygiène de base. La mauvaise qualité de l'eau serait responsable de 70 à 80 % des maladies sur le continent, avec un lourd tribut payé aux pathologies diarrhéiques comme le choléra, qui constituent l'une des principales causes de la mortalité infantile. Source OMS



80 % des eaux usées à l'échelle mondiale sont rejetées dans l'environnement sans traitement

Source : Forum Mondial de l'Eau de Brazilia

L'Afrique subsaharienne perd environ 5% de son PIB à cause du manque d'assainissement. 1 dollar investi dans l'assainissement en rapporte en moyenne 8 grâce à une baisse des dépenses de santé et aux gains de productivité.

116 milliards de dollars/an au niveau mondial sont nécessaires pour assurer l'accès universel à l'eau, l'hygiène et l'assainissement d'ici à dix ans. Mais actuellement, seuls 42 milliards de dollars environs sont effectivement mobilisés.

20 millions de Méditerranéens sont sans accès à l'eau potable, notamment dans les pays au Sud et à l'Est de la Méditerranée

47 millions de Méditerranéens sont sans accès à un système d'assainissement adéquat



260 milliards de dollars de pertes économiques au niveau mondial, sont dues chaque année à un manque d'accès à l'eau et à l'assainissement : pertes de temps, de productivité, dues aux maladies et dépenses médicales.

80 millions de Méditerranéens en situation de « pénurie » d'eau (moins de 500 m³/hab/an) à l'horizon 2025

Défis

- l'amélioration de l'accès à l'eau potable et de sa qualité ;**
- la collecte et le traitement des eaux usées (domestiques et industrielles) ;**
- la lutte contre les pollutions diffuses ;**
- l'adaptation de la gestion des ressources**



II – 35 RECOMMANDATIONS

Stratégies

1) Favoriser des stratégies d'innovation qui doivent reposer davantage sur les systèmes de collaboration entre les différentes parties prenantes, plutôt que de miser sur les innovations technologiques. Ceci en fonction des spécificités de chaque pays ou sous-régions, des modes de gouvernance, des ressources financières, de gestion des connaissances et des savoirs locaux.

2) Encourager les contrats qui associent une société patrimoniale, un régulateur et des opérateurs privés (grandes entreprises et PME).

3) Instaurer la création de réseaux d'acteurs qui travaillent en synergie ou filière.

Exemple dans les déchets plastiques : collecte des déchets plastiques, en collaboration avec les municipalités et des micro-entrepreneurs très motivés, qui organisent des campagnes de sensibilisation des populations aux techniques de collecte et de vente des déchets plastiques.

4) Mettre en harmonie et en convergence les politiques d'accès/gestion de l'eau et les politiques sectorielles : l'industrie, l'énergie, la préservation de la Nature, la santé et l'agriculture, dont les activités utilisent beaucoup d'eau, nécessitant donc des coordinations intersectorielles.

Gouvernance

5) Envisager différents systèmes de gouvernance, comme au Maroc, qui recourt à trois types de gestion : les régies municipales, la gestion par « l'Office National de l'Eau Potable » pour les petites et moyennes communes et la délégation de service dans les grandes villes.



- 6) Favoriser des gouvernances transversales en faveur de l'accès à l'eau et à l'assainissement rassemblant les Etats, les autorités de gestion des fonds et la société civile.

- 7) Privilégier des démarches « bottom-up » aux démarches « top-down ». Il faut éviter de transposer les politiques, techniques et technologies développées pour l'Occident telles qu'elles en Afrique et Méditerranée. Partir d'une page blanche, mais sur la base des systèmes et technologies existants et des savoir-faire acquis partout ailleurs dans le monde.

- 8) Modéliser et vulgariser les partenariats publics-privés de tailles modeste notamment dans le cadre de politiques territoriales d'accès à l'eau et à l'assainissement.

- 9) Renforcer les procédures de contrôle sur la qualité de l'eau, en se basant sur les connaissances scientifiques les plus récentes et sur les technologies les plus efficaces par rapport aux coûts d'investissement et d'exploitation.

- 10) Intégrer le fait que l'eau a un coût. Un arbitrage politique est nécessaire pour le répercuter sur les consommateurs qui doivent être responsabilisés (lutte contre le gaspillage, entretien des installations domestiques ...).

- 11) Etablir des cadres efficaces de gouvernance de l'eau qui gèrent les arbitrages entre les usagers et les opérateurs exploitants-distributeur de l'eau, entre les zones rurales et les zones urbaines.

- 12) Assurer une coordination entre tous les acteurs pour l'accès à l'eau et l'assainissement ; le débat public-privé ne doit pas relever du dogme, seules les compétences et l'efficacité comptent, adaptées aux différentes échelles d'intervention (urbain, périurbain, rural). L'innovation en la matière tient davantage à la qualité de cette coordination qu'à des innovations techniques.



Techniques, technologies, infrastructures

- 13) Accorder une attention particulière aux solutions fondées sur la « nature ». Ces solutions utilisent ou imitent les processus naturels pour améliorer la disponibilité de l'eau (rétention de l'humidité du sol, recharge des eaux souterraines) et la qualité de l'eau (zones humides naturelles et construites, bandes riveraines tampons), mais aussi pour réduire les risques associés aux catastrophes liées à l'eau et au changement climatique (restauration d'une plaine d'inondation, toits verts).
- 14) Combiner infrastructures « grises » et infrastructures « vertes » pour maximiser les avantages et l'efficacité du système de production et de gestion, tout en minimisant les coûts.
- 15) Opérer des traitements secondaires voire tertiaires des eaux usées, et parfois d'un réseau d'assainissement.
- 16) Développer les usages de l'information satellitaire dans le domaine de l'eau. Les satellites à radiomètres permettent d'estimer « l'évapotranspiration » et l'humidité des sols, informations qui permettent d'optimiser les usages de l'irrigation. Les images servent aussi à cartographier les zones d'inondation, ou les usages des sols entrant dans les bilans hydriques des bassins. Le suivi colorimétrique pour la sédimentologie et de la charge en algues, ou encore la détection gravimétrique des masses d'eau souterraines, offrent encore d'autres perspectives.
- 17) Généraliser le recyclage des eaux usées, ce qui peut être source d'innovations techniques.
- 18) Renforcer les systèmes de réduction des risques générés par les investissements qui portent atteinte à l'intégrité naturelle des cours d'eau, lacs, zones aquifères et zones humides, et à leurs conditions hydromorphologiques.
- 19) Construire de petites unités indépendantes dotées de technologies permettant la méthanisation des effluents spécialisés.



Financements et Investissements

- 20) Faire émerger des investissements catalytiques pour diffuser l'innovation et servir de démonstration sur la base de laquelle les acteurs privés réaliseront des investissements modestes mais catalytiques en partenariat avec des entités publiques .
- 21) Diversifier les types d'investissements selon qu'il s'agit de grands réseaux qui justifient des investissements lourds, ou de solutions locales génératrices d'emplois qui doivent être soutenues financièrement et techniquement de manière pérenne. Des expériences réussies d'adaptation des modes de financement et de gestion sont à répliquer.
- 22) Créer des fonds structurels d'investissement pour l'assainissement destinés à préparer et structurer des projets.
- 23) Utiliser les sources de financements des communautés locales d'épargnes et de crédits dans l'achat d'équipements d'assainissement.
- 24) Combler le manque de ressources en finances publiques par des mécanismes de redevances de pollution basés sur l'intégration des externalités négatives d'activités, comme des « écotaxes ».

Systèmes d'information, connaissances et savoirs

- 25) Etablir des communautés de pratique d'eau qui faciliteront des mécanismes de production et le partage des connaissances sur la sécurité de l'eau, des systèmes de mesure pour améliorer les indicateurs d'accès à l'eau.
- 26) Produire plus de données sur la qualité des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, ainsi que de suivi-évaluation participatif pour un meilleur pilotage global du secteur.



- 27)** Développer des programmes de remise à niveau des installations d'hydraulique rurale avec une professionnalisation et gestion rigoureuse de l'entretien et de la maintenance.
- 28)** Former des techniciens autonomes, ce qui est une des clés de l'amélioration des systèmes d'alimentation (aménagements, maintenance, gestion). Centrer la coopération technique sur les transferts de savoir-faire.
- 29)** Perfectionner les systèmes d'information neutres et indépendants sur les ressources en eau.
- 30)** Favoriser l'apprentissage social qui facilite le dialogue et le consensus, au travers de plateformes de réseaux, des médias sociaux, TIC, d'interfaces intuitives (par exemple, les cartes numériques, les «méga données», les données intelligentes et les données ouvertes).

Filières et organisation

- 31)** Créer un secteur privé compétent dans des opérations de maintenance de réseaux assurant ainsi leurs pérennités ; C'est une source de création d'emplois pour les jeunes.
- 32)** Créer des filières d'assainissement comprenant la réalisation d'ouvrages et de prestations de services de construction et d'entretien de latrines, de réseaux, de l'évacuation des boues, la collecte, l'évacuation et le traitement des eaux usées ou du traitement des boues et des eaux usées, ce qui génère des activités économiques et la création d'emplois. Ce qui permettra d'organiser les chaînes d'acteurs et de métiers, dont il faut cartographier les niches d'avenir.
- 33)** Développer un entrepreneuriat social capable d'agir au niveau local, apte à adapter des solutions innovantes peu onéreuses pour l'approvisionnement en eau potable des communautés rurales et périurbaines. Mobiliser des fonds d'investissement de proximité pour ce faire.



34) Adopter une économie circulaire et durable, par le traitement des eaux usées et adaptées au futur, en utilisant la chaîne de recyclage, du point d'émission de l'eau usée à sa réutilisation. Promouvoir des circuits courts pour valoriser l'échelon local.

35) Développer et promouvoir des sous-filières d'innovation et de niches technologiques, de solutions expérimentales, d'utilisation des nanotechnologies, de massification des données patrimoniales et de modèles prédictifs, de dessalement à faible coût énergétique, de diagnostic environnemental, de bio-analyse de l'eau, de traitement de micropolluants, etc

III - CADRES D'ANALYSES ET D'INDICATEURS

Le JMP

Le JMP (Joint Monitoring Program), mis en œuvre par UNICEF et OMS, établit des indicateurs de couverture, au niveau global, régional et national, pour l'eau et pour l'assainissement, en différenciant le milieu urbain et le milieu rural. Ces indicateurs sont mis à jour tous les deux ans et portent sur les chiffres de l'année -2 avant l'année de publication.

Le GLAAS (Global Analysis and Assessment of Sanitation and Drinking-Water) mis en œuvre par UN-WATER, a pour objectif de suivre les ressources humaines et financières, l'environnement favorable (lois, plans et politiques, dispositions institutionnelles et suivi) considérés comme nécessaires pour atteindre l'accès universel à l'eau et à l'assainissement. Associé aux Objectifs Millénaires du Développement, le GLAAS ajoute une dimension de gouvernance aux indicateurs de suivi du JMP (Joint Monitoring Report), qui suit les progrès en termes d'accès. Ces indicateurs sont également mis à jour tous les deux ans et portent sur les chiffres de l'année -2 avant l'année de publication.



IV- EXEMPLE DE PROGRAMMES

TUNISIE - Programme d'assainissement des petites cités (moins de 10 000 habitants) financé par la BAD, la BERD et le gouvernement de Tunisie

Date de signature : 8 janvier 2019

Date prévue d'achèvement : 31 décembre 2023

Le programme vise à développer des services d'assainissement dans des petites villes de moins de 10 000 habitants en Tunisie. La première phase couvre 33 villes situées dans 19 gouvernorats à travers le pays aux fins de satisfaire les besoins sanitaires et environnementaux des villes visées d'ici 2030.

- La plupart des villes ne sont pas dotées d'installations d'assainissement et de traitement des eaux usées. Le projet vise un taux de branchement de 95 % et de 100 % de traitement des eaux usées collectées.
- Le coût total de la première phase s'élève à 134,8 millions d'UC cofinancé par la Banque - 61,9 millions d'UC (45,9 %), la BERD (61,9 millions d'UC) et le gouvernement de Tunisie (10,2 millions d'UC). Le projet devrait générer les résultats suivants :
 - Développement des infrastructures d'assainissement consistant à construire les réseaux primaires et secondaires, les réseaux de transport, les stations de pompage, les stations d'épuration et la pose de tuyauteries ;
 - Renforcement des capacités et appui institutionnel impliquant des études sur l'exploitation des systèmes d'assainissement dans les petites villes avec la participation du secteur privé;
 - Gestion du programme - études techniques, acquisition des terres exploitation et assistance technique. Le projet bénéficiera à 190 000 habitants, créera 1 000 emplois temporaires pendant la construction et 100 emplois permanents pour exploiter les installations d'assainissement prévues.



V-ORGANISMES INTERVENANTS ET PARTENAIRES A LA GRANDE RENCONTRE DE LA CADE SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT DU 11 FEVRIER 2019



Jean Bosco Bazié, Eau Vive Internationale ; Diane Binder, Suez ; Hachmi Kennou, Institut Méditerranéen de l'Eau ; Arthur Minsat, Centre de Développement de l'OCDE ; Kelly Robin, IPEMED; Alain Foka, RFI ; Adama Wade, Financial Afrik ; Alfred Mignot, AfricaPresse ; Hichem Ben Yaïche, IC Publications ; Alain Rodrigues Ngonde Elong, Ecocollect; Anne-Marie Cordelle, Association du Notariat Francophone ; Dounia Ben Mohamed, Africa News Agency; Africa N°1



VI - PRESENTATION DE LA CADE

La CADE est un do tank socio-économique de promotion de politiques publiques, d'entrepreneurs et d'innovateurs, en direction de l'Afrique, son ambition étant la valorisation des potentiels économiques et humains de l'Afrique et de ses diasporas. Ce club a été créé en 1996 par Michel Levallois, ancien président de l'ORSTOM (actuellement dénommé IRD) et ancien Préfet, avec des cadres dirigeants africains et européens.

A l'époque, l'objectif était d'impulser auprès des médias et des Etats européens de nouvelles dynamiques et visions sur l'avenir de l'Afrique. En 1997, la CADE et le Comité Français de Solidarité Internationale avaient réalisé des audits de terrain et un rapport sur « *Le développement des PME et PMI en Afrique* ». Aujourd'hui, la CADE met en valeur les politiques économiques en direction de l'Afrique, des scientifiques, des innovateurs sociaux et technologiques de talents. En 2010, la CADE a réalisé des travaux et élaboré des recommandations avec l'ONG Internationale ENDA sur « *Les diasporas, quels leviers de développement économique et d'investissement productif des diasporas dans les pays du Sud ?* ». En 2011, elle a organisé un forum économique sur « *Bâtir des entreprises de croissance et des champions en Afrique* » et sorti un livret de recommandations intitulé « *Lionceaux deviendront Lions* ». En 2012/2013 la CADE a créé un cycle de travail sur « *Le développement humain et économique des femmes africaines et des migrantes* », et en 2014/2015 elle a organisé un forum économique, des travaux qui ont permis de publier un livret d'analyse et 25 recommandations majeures sur « *Bâtir des industries modernes et compétitives en Afrique : stratégies industrielles et leadership entrepreneurial* » avec le partenariat de l'OCDE.

La CADE travaille actuellement sur des outils d'aide à la décision de valorisation des potentiels économiques et métiers d'avenir dans les filières vertes en Afrique; elle met en place des programmes de regroupement d'innovateurs technologiques, scientifiques et sociaux des diasporas. Ce club dispose d'une exposition itinérante et à géométrie variable intitulée « *Les Afriques qui se font* », accompagné d'un livre d'approfondissement. En 2017, la CADE a été co-partenaire avec l'Association des Notaires Francophones des ateliers sur l'entrepreneuriat féminin en Europe, Méditerranée et Afrique, dont le but est de mettre en relief les outils d'accompagnements financiers et techniques les plus adéquats pour les femmes entrepreneurs. Le club est présidé par Roland Portella, spécialiste en développement d'entreprise et stratégies d'investissements, géré par Claudie Lasserre consultante en management stratégique et politiques publiques, vice-présidé par Jean Brice Simonin, ancien cadre dans l'industrie. Le club regroupe 70 membres (dirigeants d'entreprises, d'institutions publiques, d'ONG de développement durables, diplomates, scientifiques) .



VII - PRESENTATION DE EAU VIVE INTERNATIONALE



La force de 40 ans d'engagement international

La création en 1978 d'Eau Vive, association de solidarité internationale de droit français (loi 1901), est partie d'un élan de solidarité vers les Sahéliens durement touchés par les grandes sécheresses des années 1970. Elle a développé, et développe toujours aujourd'hui, des programmes en Afrique subsaharienne pour l'accès des populations à l'eau potable et à de meilleures conditions alimentaires et économiques.

Depuis sa création, la mission d'Eau Vive est de faire en sorte que les hommes et les femmes qu'elle soutient deviennent des acteurs en pleine responsabilité de leur devenir et en capacité d'assurer la pérennité des actions qu'ils entreprennent.

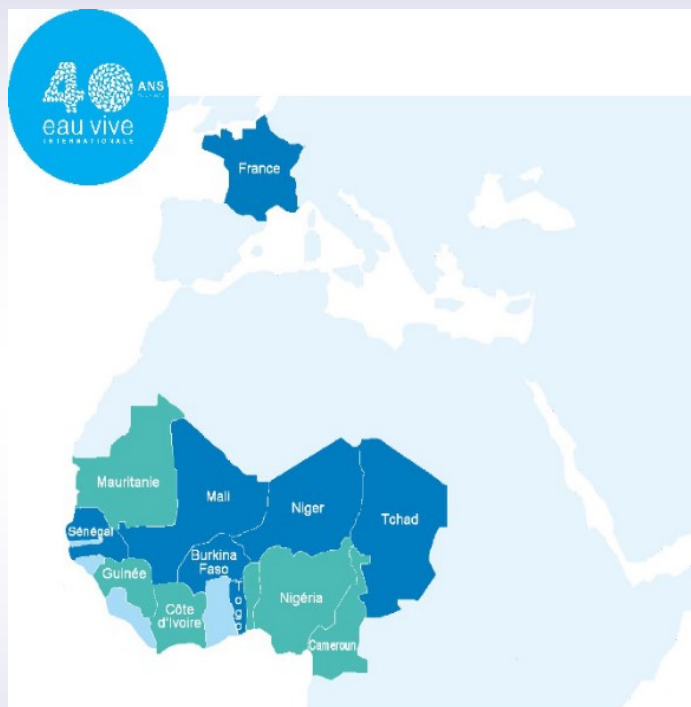
C'est dans cette dynamique et pour plus de légitimité, qu'elle a soutenue au cours des 10 dernières années, l'émergence d'associations Eau Vive nationales dans les pays d'intervention. En 2014, les associations Eau Vive du Burkina Faso, de France, du Mali, du Niger et du Sénégal fondent la fédération Eau Vive internationale. Elles sont rejointes en 2017 par l'association Eau Vive Togo, dernière-née du mouvement.

40 ans après sa création à Paris en France, Eau Vive passe le relais, autour des mêmes valeurs fondatrices, à Eau Vive Internationale pour poursuivre le combat du mieux être partagé à l'échelle planétaire.



PRESENTATION DE EAU VIVE INTERNATIONALE (suite)

2018 - Eau Vive Internationale en chiffres



Directions pays d'Eau Vive Internationale
Autres pays d'intervention

40 ans

d'action (1978/2018)

Près de

3 Millions de personnes disposent d'eau potable et de meilleures conditions de vie

1 fédération internationale

6 associations

(Burkina Faso, France, Mali, Niger, Sénégal, Togo)

1 direction générale

7 directions pays

1 200

adhérents

(fédération et entités affiliées)

92 Salariés

450 Bénévoles

13 Pays d'intervention

38 Projets en cours

6 M€ en moyenne de budget annuel



VIII - CONTACTS

Coordination pour l'Afrique de Demain - CADE



33, avenue Philippe-Auguste, 75011 Paris

Approfondissements thématiques , projets et partenariats : r.portella@afrique-demain.org

Contributeurs à la rédaction des recommandations :

Roland Portella, Jean Roch, Philippe Mathieu, Jean Brice Simonin, Claudie Lasserre